

Concours de recrutement des personnels administratifs, sociaux et de santé- SESSION 2026

Instruction du 25/09/2025 relative au concours de recrutement et examens professionnels d'avancement de grade des personnels administratifs sociaux et de santé- session 2026

Division des personnels ATSS et d'encadrement/ DPAE

Affaire suivie par : Gaëlle ADINARAYANIN

Tél : 01 57 02 61 71

Mél : ce.dpae@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les personnels administratifs, jeunesse et sports, sociaux et de santé des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, du rectorat et mesdames et messieurs les cheffes et chefs d'établissements

Références :

- Décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État
 - Arrêté du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État ainsi que la composition et le fonctionnement des jurys
 - Arrêté du 21 juillet 2020 fixant les règles d'organisation générale, la nature et la durée des épreuves du concours interne de recrutement d'attachés d'administration de l'État relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et portant adaptation au poste de travail
 - Décret n° 2017-1052 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des conseillers techniques de service social des administrations de l'État
 - Arrêté du 24 août 2017 fixant les modalités et la nature des concours sur épreuves de recrutement des conseillers techniques de service social des administrations de l'État
 - Décret n° 91-1195 du 27 novembre 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables au corps des médecins de l'éducation nationale et à l'emploi de médecin de l'éducation nationale-conseiller technique
 - Arrêté du 27 juin 2006 fixant les modalités d'organisation et le programme de l'épreuve orale des concours de recrutement des médecins de l'éducation nationale
 - Note de service ministérielle du 11 septembre 2025, parue au bulletin officiel n°35 du 18/09/2025
-

CALENDRIER

Pour la session 2026, les inscriptions aux concours suivants :

- Concours interne d'Attaché d'Administration de l'État (AAE)
- Concours de Médecin de l'Éducation nationale (MEN)
- Concours de Conseiller Technique de Service Social (CTSS)
- Examen professionnel d'Attaché Principal d'Administration (APAE)
- Examens Professionnels de classe exceptionnelle et de classe supérieure de secrétaire administratif

sont prévues du **jeudi 18 septembre 2025, à partir de 12h00, au jeudi 6 novembre 2025, 12h00, heure de Paris**, sur Cyclades :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

Des informations à destination des candidats (programmes des épreuves, conditions requises d'inscription, nature des épreuves, sujets, rapports des jurys, etc...) sont disponibles sur internet via le lien suivant :

<https://www.education.gouv.fr/concours-administratifs-sociaux-et-de-sante-7373>

PUBLICATION DES RESULTATS :

Les résultats des concours seront publiés via le lien suivant :

<https://resultats.examens-concours.gouv.fr/#/ABE>

Pour le recteur et par délégation,

Le secrétaire général adjoint, Directeur des relations et des ressources humaines

David BERAHA